MAROC

OFFICE NATIONAL MAROCAIN DU TOURISME

FLASH COVID-19

LE 29 MAI 2020

POUR VOUS INSCRIRE À CE FLASH, PRIÈRE D'ADRESSER UN MAIL À :

INFO@ONMT.ORG.MA

Edition N° **7**

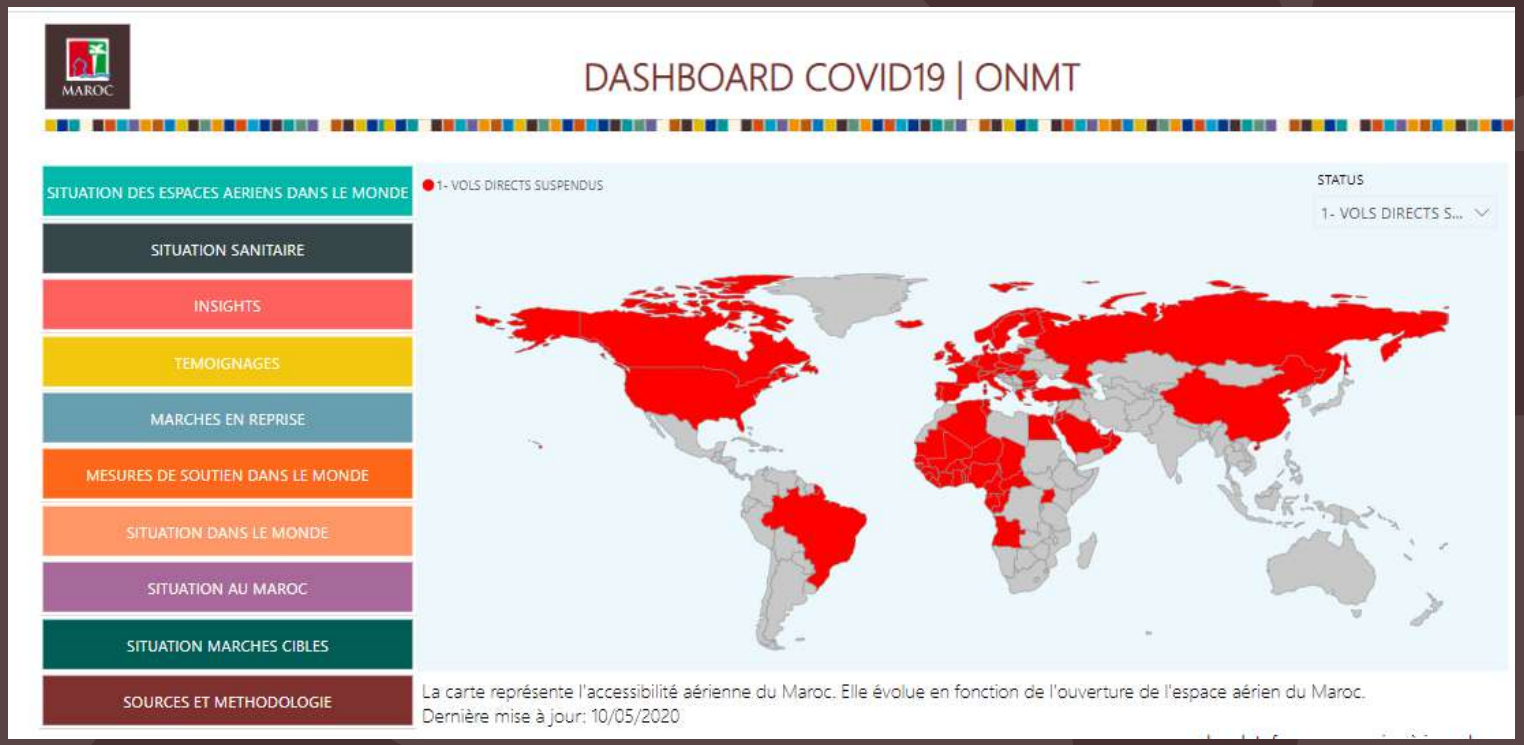

POUR CONSULTER DES INFORMATIONS PLUS DÉTAILLÉES ET ACCÉDER À DES DONNÉES ACTUALISÉES, VOUS POUVEZ UTILISER LA PLATEFORME DASHBOAD COVID-19 ONMT DESTINÉE AUX OPÉRATEURS TOURISTIQUES MAROCAINS:

WWW.COVID19.ONMT-PRO.ORG

SITUATION DANS LE MONDE (VOLET SANITAIRE)

PROPAGATION DU VIRUS COVID-19 DANS LE MONDE:

5 925 267 cas dans le Monde
2 969 315 cas actives
2 593 411 cas de guérisons
362 541 morts
213 pays et territoires affectés

TAUX DE MORTALITÉ ESTIMÉ À 6,1 %

LES 10 PAYS AVEC LE PLUS DE CONTAMINATIONS

• USA	1,768,461
• Brésil	438,812
• Russie	387,623
• Espagne	284,986
• UK	269,127
• Italie	231,732
• France	186,238
• Allemagne	182,452
• Turquie	167,250
• Inde	160,979

LES 10 PAYS AVEC LE PLUS DE NOUVELLES CONTAMINATIONS

• Russie	8,572
• Mexique	3,377
• Pakistan	2,801
• Bangladesh	2,523
• Inde	1,864
• Indonésie	678
• Afghanistan	623
• Bolivie	619
• Singapour	611
• Arménie	460

GlobalData.

Projection de la situation sanitaire dans 10 pays parmi les plus contaminés (update: 21 mai)

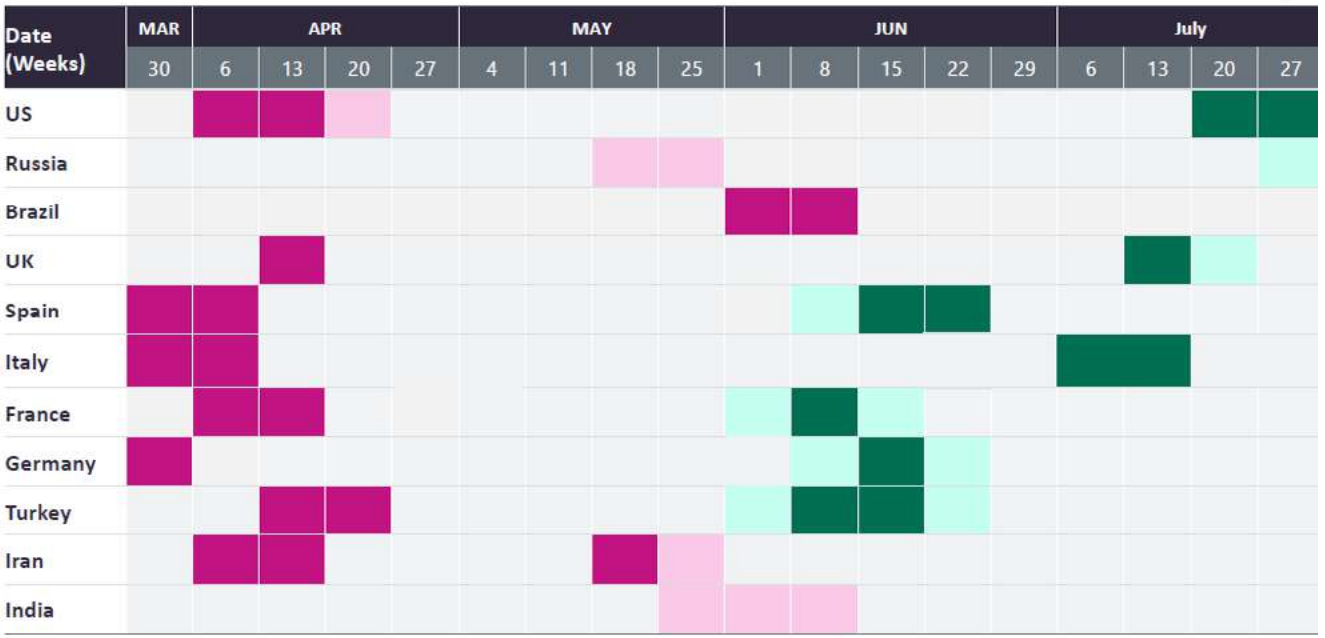

SITUATION DANS LE MONDE (VOLET TOURISTIQUE)

UPDATE

Selon l'Organisation mondiale du tourisme, les restrictions de voyages partout dans le monde à cause du Covid-19 vont se traduire par:

- **Flux**: Une baisse de 850 millions à 1,1 milliard de touristes internationaux ;
- **Recettes touristiques:** Une perte de 910 milliards à 1,2 billion de $EU.
- **Emploi:** mise en danger de 100 à 120 millions d'emplois directs dans le tourisme.

Selon l'Association du transport aérien international (IATA):

-55%

Trafic aérien: L'IATA a publié une analyse actualisée, qui indique que la crise de la COVID-19 causera une chute des revenus de ventes de billets passagers des compagnies aériennes de 314 milliards $ en 2020

selon les dernières recherches du World Travel & Tourism Council (WTTC).

-28%

Emploi: La pandémie est susceptible de mettre en péril quelque 75 millions d'emplois dans l'industrie du tourisme.

- **Volume d'affaires:** perte de 2,1 billions de dollars en voyages et en PIB touristique pour l'économie mondiale.

Selon l'organisation Internationale du travail:

- **Emploi:** la crise pourrait provoquer la disparition de 150 millions d'emploi. 1,25 milliard de travailleurs sont employés dans les secteurs identifiés comme courant un risque élevé;

UNWTO

Scénario 1 : (-58%) basé sur l'ouverture progressive des frontières internationales et l'assouplissement des restrictions de voyage début juillet.

Scenario 2: (-70%) basé sur l'ouverture progressive des frontières internationales et l'assouplissement des restrictions de voyage début septembre.

Scenario 3: (-78%) basé sur l'ouverture progressive des frontières internationales et assouplissement des restrictions de voyage début décembre.

Arrivées de touristes internationaux en 2020 : trois scenarii
(variation mensuelle en glissement annuel, en %)

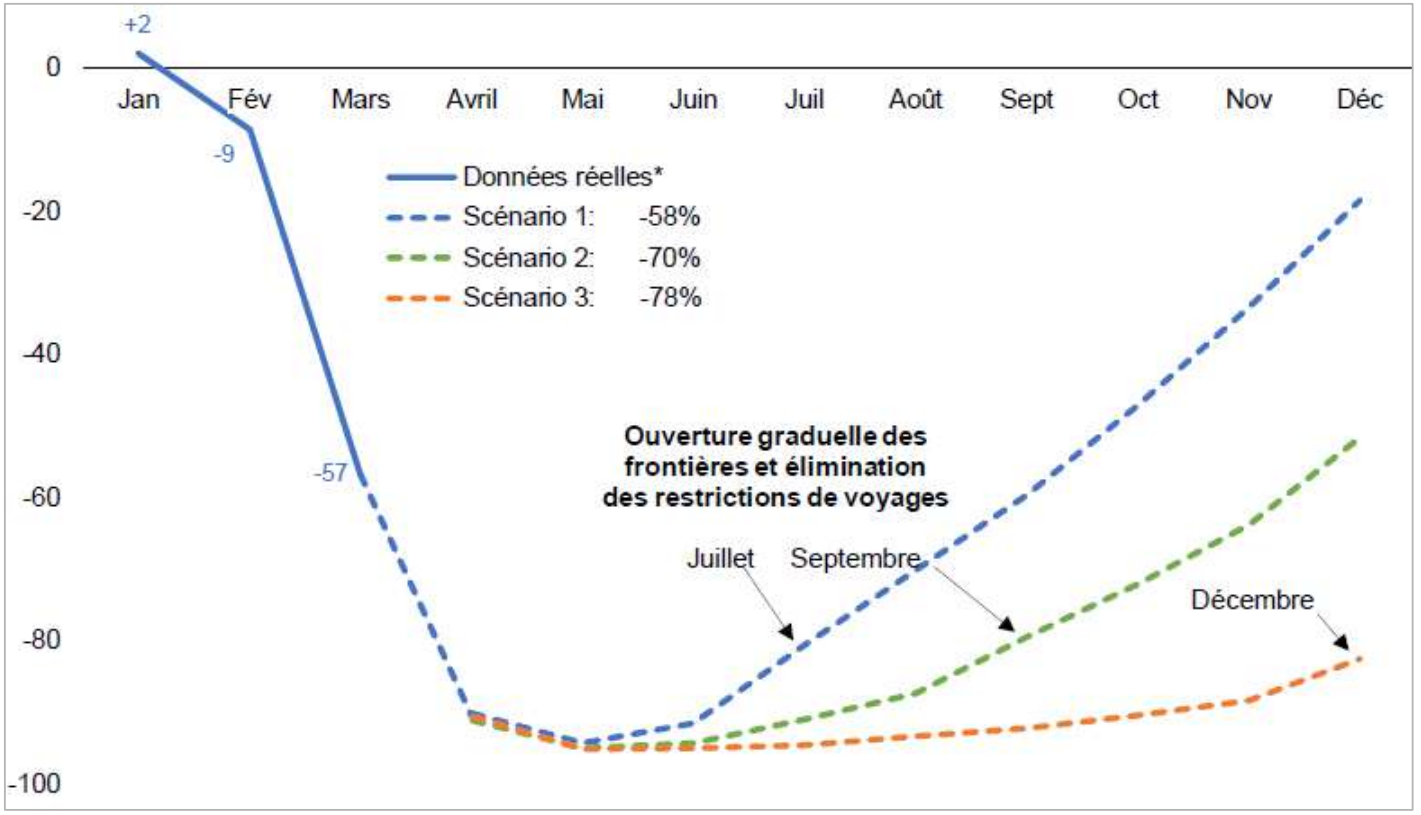

SITUATION DANS LE MONDE (RÉOUVERTURE PARTIELLE DES FRONTIÈRES)

SITUATION EN EUROPE

Depuis le 15 mai, les frontières sont rouvertes entre l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie.

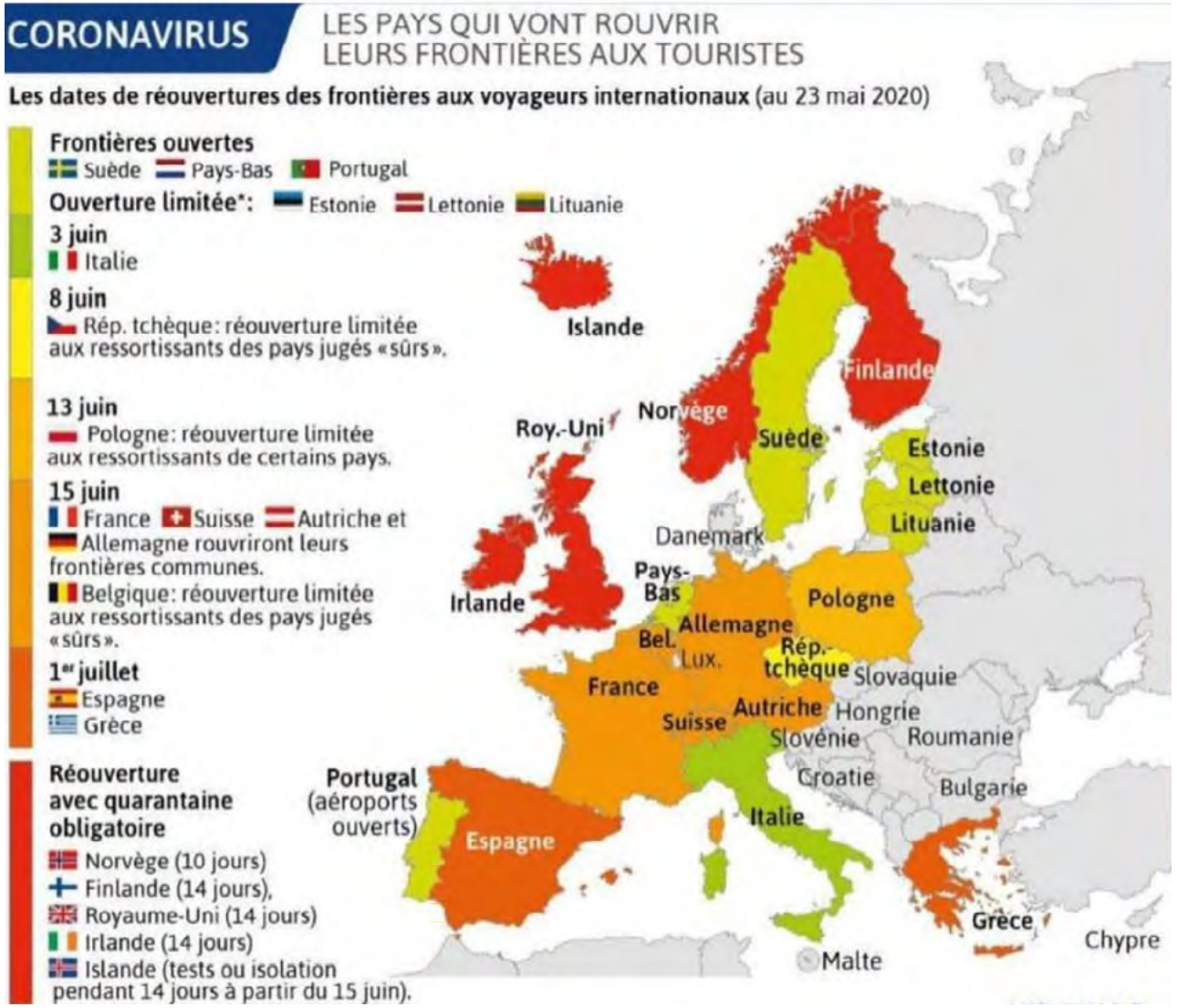

SITUATION DANS LE MONDE (VOLET TOURISTIQUE)

Reprise timide et quasi expérimentale de l'activité touristique en Europe

SITUATION DANS LE MONDE: PRÉMICES DE REPRISE

Pays	Fin du confinement	Ouverture des frontières	Ouverture des hôtels et restaurants	Reprise des grandes manifestations	Exigences sanitaires pour les touristes
France	du 11 mai au 2 juin	- UE : frontières ouvertes - Non UE : Fermeture jusqu'à nouvel ordre	- Restaurants : 2 juin - Hôtels : aucune date annoncée	- 2 juin : Réouverture des sites touristiques et parcs à thème	Quatorzaine volontaire en fonction du pays de provenance des voyageurs
Espagne	9 mai	-1er juillet : ouverture des frontières	- Restaurants : à partir du 11 mai selon les régions - Hôtels: aucune date annoncée	-8 juin : Reprise des grandes compétitions sportives professionnelles, dont la ligue	Levée du système de quarantaine pour les voyageurs arrivant en Espagne - mesures de contrôle maintenues (prise de température, formulaire)
Italie	04-mai	- 3 juin: Ouverture des frontières avec les pays européens	- Restaurants : 4 mai (à emporter) et 18 mai (sur place avec conditions) - Hôtels : Aucune date annoncée	15 juin: spectacles autorisés (avec respect de la distanciation sociale et limite du nombre - 1000 en extérieur et 200 à l'intérieur)	3 juin: Mise en quarantaine de 14 jours
Allemagne	03-mai	15 juin: levée des restrictions de voyages avec les pays européens	Ouverture des restaurants, hôtels, et parcs d'attractions en fonction *des länders*	- 15 mai: Reprise du championnat de football - 29 mai : réouverture des parcs d'attractions	Mise en quarantaine de 14 jours
Royaume-Uni	01-juin	Frontières actuellement ouvertes	- Restaurants : plats à emporter - Hôtels et restaurants : réouverture projetée pour le 4 juillet	1 juin : Reprise des événements culturels et sportifs, à huis clos	Mise en quarantaine de 14 jours à partir du 8 juin

SITUATION DANS LE MONDE: PRÉMICES DE REPRISE

Pays	Fin du confinement	Ouverture des frontières	Ouverture des hôtels et restaurants	Reprise des grandes manifestations	Exigences sanitaires pour les touristes
Turquie	Fin mai	- 15 juin avec certains pays ; - 1er juin : Levée de toute restriction avec la Bulgarie et la Grèce	La saison touristique débutera fin mai au niveau national et à partir de juin au niveau international	12 Juin : Reprise des activités sportives à huit clos	Test covid-19 au niveau des aéroports et des postes frontaliers qui durera 2 à 3 minutes
Portugal	04-mai	A partir du 15 juin, réouverture progressive des aéroports	- 18 mai: Réouverture des campings, sous conditions; - 20 Mai : Réouverture Restaurants	- 18 mai :musées, monuments, galeries d'art, etc.; - 1er juin: théâtres et cinémas avec conditions ; - 6 juin: plages sous conditions	Aucune exigence de quarantaine à l'entrée ; Prise de température au niveau des aéroports
Grèce	04-mai	1 juillet: tous les aéroports seront ouverts aux vols internationaux	1 juin: Hôtels et restaurants en plein air	- 16 mai: accès à certaines plages - 18 mai: ouverture des sites archéologiques - 15 juillet: événements en plein air (limite de 40% de la capacité)	Mise en quarantaine de 14 jours pour tous les touristes étrangers entrant par voie aérienne
Croatie	11-mai	- 11 mai : ouverture limitée des frontières ; - 1 juin: Hongrie, Autriche, République Tchèque et Slovaquie. - mi-juin: Allemagne	11 mai: -Restaurants: en plein air - hébergement, avec conditions	ND	Pas de mise en quarantaine
Egypte	Fin mai	- Pas de date pour les vols internationaux - Vols nationaux : avec autorisations spéciales	- Restaurants : livraison et plats à emporter; - Hôtels: 25% de capacité à, partir du 15 mai et 50% de la capacité à partir du 1er juin	ND	ND
Tunisie	03-mai	Ouverture des frontières : 1er Juillet (proposition du Ministre du Tourisme)	- Hôtels : ouverture le 4 juin ; Restaurants: 26 mai pour les plats à emporter	A partir du 25 Mai : certains événements culturels autorisés	Test de diagnostic Covid-19 à effectuer avant l'arrivée (proposition du Ministre du Tourisme)

INSIGHTS: ÉTUDE MENÉE PAR TRIPADVISOR

97%
sont rassurés à l'idée de faire un voyage domestique

66%
sont rassurés à l'idée de faire un voyage domestique dans deux mois

89%
sont rassurés à l'idée de faire un voyage international six mois après la pandémie

48%
sont rassurés à l'idée de faire un voyage international 3 mois après la pandémie

Les plus importants signaux du retour à la vie normale

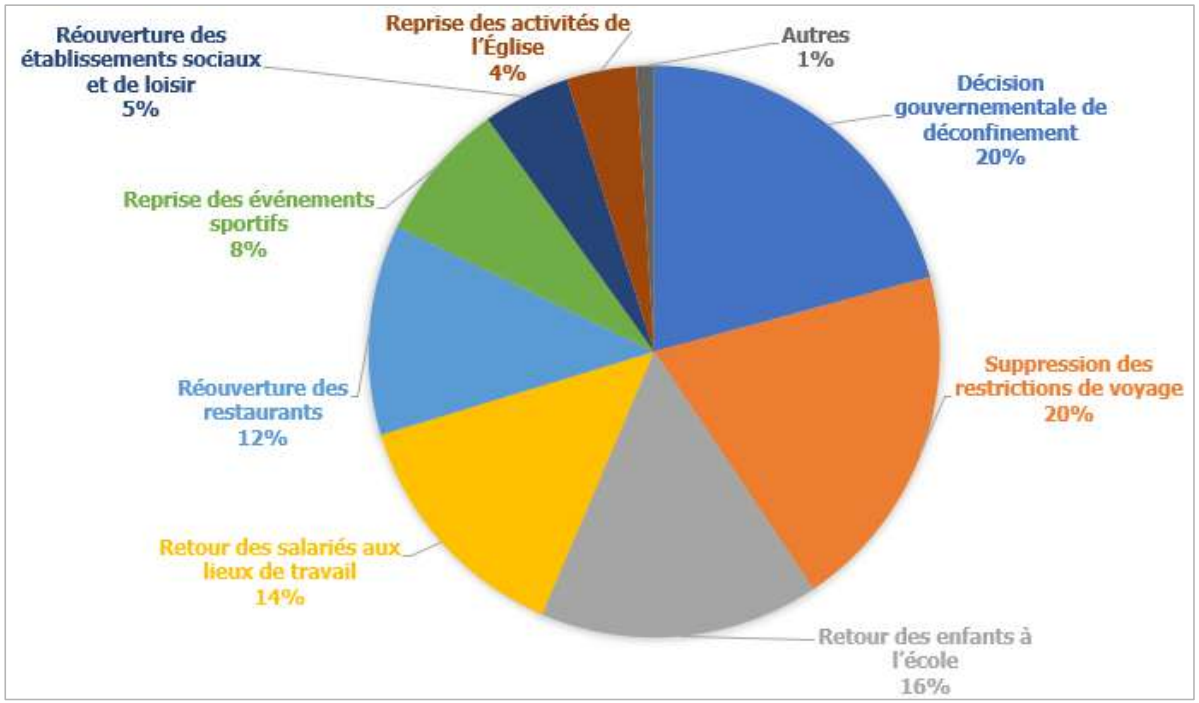

INSIGHTS: ÉTUDE MENÉE PAR TRIPADVISOR

Les produits touristiques souhaités pour le prochain voyage Index*

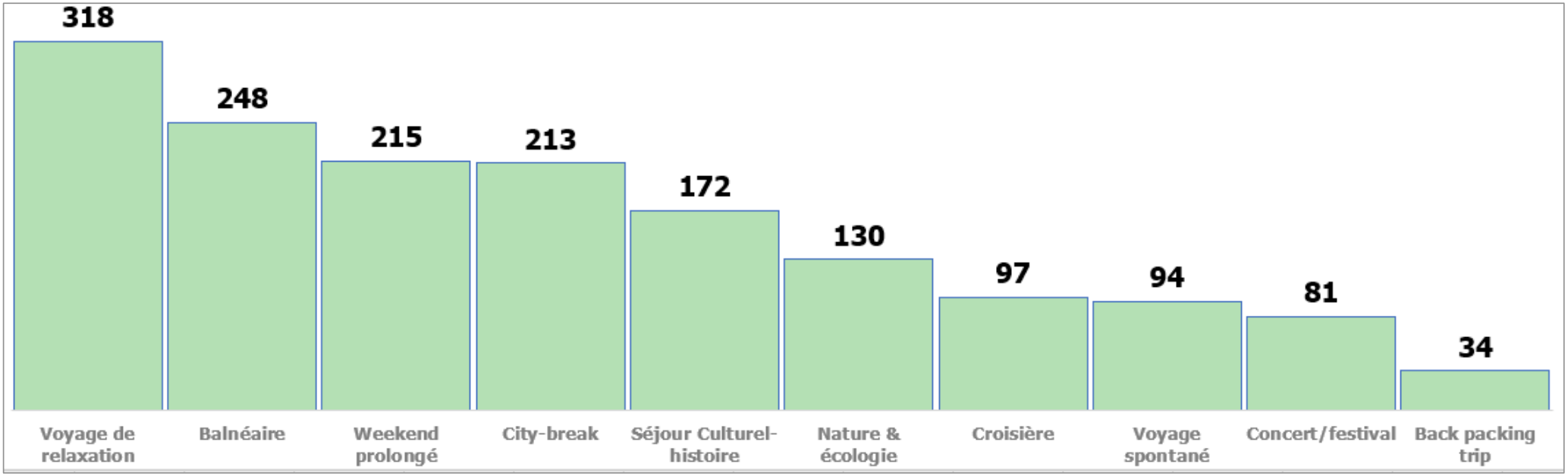

*L'index de base est de 100. Les produits avec un index supérieur sont plus sollicités et ceux avec une notation inferieure enregistre une plus faible demande.

• Les principales motivations: relaxation (56%), passer du temps en famille et avec des amis (53%) et échapper de la routine (51%).

INSIGHTS: PLANIFICATION DES FUTURES RÉSERVATIONS

	Mars				Avril			
	Périodes recherchées				Périodes recherchées			
	Juin	Juillet	Août	Septembre	Juin	Juillet	Août	Septembre
Epsagne	26,16%	30,07%	29,41%	14,35%	21,85%	26,10%	30,64%	21,41%
Allemagne	27,50%	34,24%	23,38%	14,40%	27,77%	27,45%	24,46%	20,32%
France	21,73%	38,92%	30,63%	8,72%	23,15%	32,12%	28,19%	16,55%
Italie	20,47%	26,42%	40,33%	12,78%	23,36%	22,94%	38,41%	18,89%
UK	27,70%	33,98%	22,69%	15,63%	29,94%	24,96%	23,09%	22,02%
Pays Scandinaves	34,06%	39,45%	13,46%	13,03%	29,36%	30,51%	20,32%	19,81%

	Mars			Avril		
	Produits recherchés			Produits recherchés		
	Domestique	**Continental**	**Intercontinental**	**Domestique**	**Continental**	**Intercontinental**
Epsagne	27,90%	35,60%	36,50%	21,60%	35,60%	42,80%
Allemagne	2,60%	47,00%	50,40%	4,90%	33,80%	61,30%
France	9,40%	25,90%	61,10%	8,70%	22,90%	68,40%
Italie	19,10%	44,30%	36,60%	21,40%	43,10%	35,60%
UK	4,20%	42,40%	53,40%	5,40%	39,30%	55,30%
Pays Scandinaves	6,80%	55,20%	38,00%	11,40%	45,90%	42,70%

INSIGHTS: DISPOSITIFS SANITAIRES MIS EN PLACE PAR L'INDUSTRIE TOURISTIQUE

Attentes du consommateur :

Pour votre prochain voyage, quelle est l'importance des critères suivants dans le choix d'un hébergement?

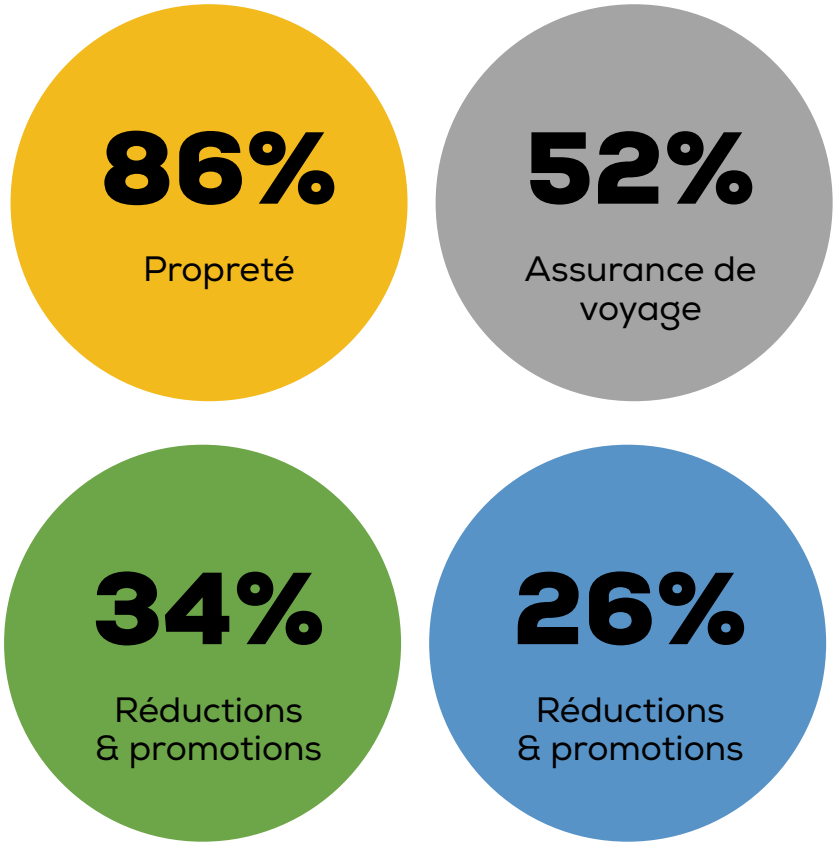

La propreté devient le plus important critère de sélection d'un établissement l'hébergement après la pandémie du Covid-19.

INSIGHTS: DISPOSITIFS SANITAIRES MIS EN PLACE PAR L'INDUSTRIE TOURISTIQUE

Attentes du consommateur :

Quels sont vos principaux facteurs de propreté lorsque vous décideriez de séjourner dans une unité d'hébergement?

160
Fournir du gel hydroalcoolique et des lingettes désinfectantes dans chaque chambre

157
Augmentation de la fréquence de désinfection des chambres et des espaces communs

117
Offrir les fournitures de l'hôtel: (tasses, shampoing, etc.) en plastique scellé

116
Prise de température et vérification des symptômes des employés et des clients

La clientèle de plus en plus exigeante sauf pour le port obligatoire du masque et le respect des consignes de distanciation sociale.

Benchmark Portugal:

1- Parkings

La signalisation doit être renforcée par l'autorité compétente où le stationnement est interdit.
Les mesures policières devraient être renforcées pour passer des amendes et remorquer les véhicules stationnés irrégulièrement.
Les organismes de gestion des parcs et des aires de stationnement doivent :

• Procéder à la planification de l´espace ;
• Assurer l'affichage des instructions d'hygiène et de sécurité dans des endroits clairement visibles ;
• Désinfecter fréquemment l'équipement utilisé par les utilisateurs, en particulier les terminaux utilisés pour le paiement du service ;
• Fournir des solutions de désinfectant aux utilisateurs ou, si ce n'est pas possible, recommander la désinfection des mains avant que les utilisateurs aillent à la plage ;
• Assurer le respect des règles établies par la DGS dans le nettoyage et l'hygiène des installations et des équipements, en particulier en termes de produits de nettoyage et de désinfection et d'indications de nettoyage et de désinfection des surfaces.
• Planifier une augmentation de la fréquence du nettoyage de l'équipement et de la collecte des déchets.

2- Accès à la zone de baignade

• La capacité potentielle des plages sera déterminée en appliquant la méthodologie présentée dans ce document, ainsi que l'identification des petites plages (capacité potentielle jusqu'à 500 utilisateurs).
• Afin d'éviter une affluence excessive sur les plages, les concessionnaires devraient signaler l'état d'occupation des plages de baignade correspondant à leur concession, y compris leur front de mer, en utilisant des panneaux de couleur : vert basse occupation (jusqu'à 1/3; jaune : occupation élevée (entre 1/3 et 2/3) ; rouge : occupation pleine.
• Sur les petites plages, sera signaliser l'état d'occupation de toute la plage.
• La manière dont ces informations sont diffusées sur les plages sera harmonisée au niveau national et adaptée régionalement à chaque zone de baignade, en étroite coordination entre les différents acteurs.
• Sur les plages de bains inédits, la responsabilité de signaler l'état d'occupation des plages est des autorités locales.

INSIGHTS: DISPOSITIFS SANITAIRES POUR LA GESTION DES PLAGES

• Afin de permettre aux utilisateurs de prendre une décision opportune sur le choix de la plage, l'APA fournit des informations continuellement mises à jour, en temps réel, à travers l'application mobile «Info praia», et sur son site internet (www.apambiente.pt), sur l'état d'occupation des plages.
• Doit être défini, un seul sens de circulation pour accéder à la plage.
• Sur les plages de baignade avec plus d'une entrée, une entrée et une sortie doivent être identifiées, marquées d'une manière clairement visible et avec une indication claire de l'aire de stationnement, quand il y en a.
• Dans les zones de passage étroit, une division longitudinale peut être effectuée, de préférence sur le sol, afin de permettre le mouvement dans une seule direction et vers la droite.
• La circulation dans les zones de passage implique le devoir de porter des chaussures et de maintenir la distance de sécurité physique de 1,5 mètre entre chaque utilisateur, en évitant les arrêts dans les accès.
• L'affichage des instructions d'hygiène et de sécurité personnelle, facilement visibles, doit être renforcé
• Les concessionnaires doivent :
- Fournir des solutions désinfectantes qui permettent la désinfection des mains près des accès ou, si ce n'est possible, recommandez la désinfection des mains avant que les utilisateurs aillent à la plage.
- S´assurer que tous les employés qui ont des contacts avec les utilisateurs ou qui circulent dans des espaces communs utilisent l'équipement de protection individuelle recommandé par la DGS et adapté à leurs tâches.

3- Circulation sur les passerelles, corniche et marginal
• Maintenir une distance physique de sécurité de 1,5 mètre entre chaque personne.
• À cette fin, les sens de la circulation et les marques de distanciation physique indicatives doivent être définis, avec les adaptations nécessaires.
• Le nettoyage et la désinfection fréquents des surfaces doivent être assurés conformément aux lignes directrices définies par la DGS.

4- Utilisation de la zone de baignade
• La distance de sécurité physique de 1,5 mètre entre chaque utilisateur doit être observée entre les personnes qui n'appartiennent pas le même groupe, et les panneaux doivent être apposés avec des informations pour sensibiliser les utilisateurs à l'adoption de bonnes pratiques, y compris la distance de sécurité à respeecter.
• Les couloirs de circulation peuvent être définis, parallèles et perpendiculaires au rivage, selon la zone disponible et les conditions de chaque plage, afin de décourager les mouvements aléatoires dans les zones occupées.
• Sur n'importe quelle plage, les Parasols qui sont seuls ou en groupe doivent être à au moins 3 mètres des Parasols d'autres personnes qui sont seuls ou en groupe.

• Les autorités compétentes peuvent autoriser l'extension exceptionnelle de la concession définie pour le placement des auvents (Parasols des plages en concessions) en tenant compte de la nécessité de maintenir la distance physique de sécurité entre les utilisateurs de la plage, jusqu'à ce qu'elle occupe un maximum des deux tiers de la zone utile de la plage, et doit être réservée à au moins un tiers pour la zone non louée et à condition qu'elle ne remette pas en cause d'autres utilisations ou valeurs naturelles en place.
• Les informations sur les comportements à adopter dans l'utilisation des auvents doivent être claires et accessibles.

5- Équipement de bain (chaises amphibies, douches, chaises longues…)

• La fourniture et l'utilisation de tout équipement à usage collectif, comme les toboggans, douches du corps ou des pieds, et d'autres structures similaires, sont interdites, car elles seraient plus de surfaces où les gens toucheraient, sans nécessité, et peuvent être contaminées.
• L'équipement de baignade, comme les douches extérieures pour le corps ou les pieds, les chaises longues, les matelas, les cendriers de plage, doit être nettoyé quotidiennement conformément aux directives établies par la DGS sur le nettoyage et la désinfection des surfaces au moment de l'assemblage ou du placement et, pendant la journée, chaque fois que le changement d'utilisateur est enregistré, sauf pour les douches extérieures dans lesquelles le nettoyage doit être renforcé tout au long de la journée.
• Dans le suivi des personnes à mobilité réduite, il faut assurer le respect des procédures d'hygiène et de sécurité, y compris l'hygiène des chaises amphibies, après chaque utilisation, le placement de visière par le porteur et le compagnon. Les chaises doivent être lavées dans la mer, ou, dans le cas des eaux intérieures, avec un tuyau, avant d'être utilisées à nouveau.

6- Fonctionnement de supports et d'équipements de plage (bars, restaurants, terrasses, aires de pique-nique…)

• Les établissements de restauration et de boissons doivent être régis par les mêmes règles que les équivalents en dehors de l'espace de plage, conformément aux lignes directrices définies et qui seront définies par la DGS et avec les heures d'ouverture à définir par le gouvernement.
• Les supports de plage, bars, restaurants et terrasses sur les plages de baignade devraient définir un manuel de procédures qui garantissent le respect des recommandations définies par la DGS par les travailleurs et les utilisateurs.
• Ils doivent publier des informations de sensibilisation des utilisateurs pour se conformer aux procédures d'hygiène et de sécurité à remplir dans leurs domaines respectifs et en plusieurs langues (PT, ENG et ESP).

INSIGHTS: DISPOSITIFS SANITAIRES POUR LA GESTION DES PLAGES

• Encourager l'affichage des panneaux avec de l'information pour sensibiliser le public aux procédures d'hygiène et de sécurité à suivre dans ces domaines, y compris la distanciation de la sécurité dans les zones d'attente.
• L'hygiène régulière des espaces communs, des surfaces, des planchers et d'autres zones, des objets et de l'équipement, avec un minimum de quatre nettoyages quotidiens, et les règles définies par la DGS devraient être suivies, en particulier en ce qui concerne le nettoyage et la désinfection des surfaces.
• Dans les parcs de pique-nique, les tables et les chaises existantes doivent être aseptisées et nettoyées et le nombre de dispositifs de collecte des déchets a augmenté, ce qui augmente la fréquence du nettoyage et assure une distance de 2 mètres entre chaque équipement. Des panneaux devraient également être placés avec des informations de sensibilisation sur les procédures d'hygiène et de sécurité à traiter dans ces domaines.
• Les postes de premiers secours doivent être équipés de thermomètres et d'équipements de protection individuelle, et constituent une zone destinée à l'isolement des cas suspects de maladie COVID-19.
• Un plan d'urgence devrait être élaboré pour faire face aux situations considérées comme suspectes de la maladie de COVID-19, selon les règles définies par la DGS, y compris l'identification du lieu où un cas suspect devrait être dirigé, c'est-à-dire dans les cas où les baigneurs ou les fournisseurs de services qui développent des symptômes respiratoires aigus de la toux (persistant ou aggravation de la toux habituelle), ou de la fièvre (température de 38,0 oC), ou la dyspnée/ détresse respiratoire sont identifiés, sont considérés comme suspects de COVID-19.

7- Installations sanitaires incluses ou non dans le support plage

• Les protocoles d'hygiène doivent être définis pour les installations sanitaires, qu'elles soient incluses ou non dans le support de la plage ; sinon, ils doivent être fermés et dans ce cas, les utilisateurs doivent être informés.
• Dans les installations sanitaires, il est obligatoire de porter des chaussures, et adopter des comportements de protection individuelle tels que l'hygiène des mains, l'utilisation d'un masque ou d'une visière à l'intérieur de l'installation, la distance de sécurité et les mesures d'étiquetage respiratoire devraient être adoptées.
Les informations sur le nombre maximum d'utilisateurs et la prescription de distanciation physique devraient être mises à disposition en dehors des installations sanitaires, conformément aux lignes directrices définies par la DGS. Les utilisateurs doivent attendre leur tour à l'extérieur, en maintenant les distances de sécurité.

INSIGHTS: DISPOSITIFS SANITAIRES POUR LA GESTION DES PLAGES

• La fréquence de l'hygiène devrait être augmentée à l'aide des produits d'hygiène présents sur le marché ; Les produits TP2 autorisés et ou notifiés doivent être utilisés pour la désinfection dans le cadre du système REACH, avec un enregistrement des mesures de nettoyage effectuées.
• La disponibilité du savon liquide pour le lavage des mains doit être garantie.

8- Gestion des déchets

• Les conteneurs pour le dépôt des déchets doivent être mis à disposition tout au long de l'extension concessionnelle de la plage. Le code de couleur utilisé au niveau national doit être adopté dans la mesure du possible.
• Dans les environs des conteneurs, un filet de sécurité doit être placé pour éviter la dispersion des déchets, en particulier des masques, des visières et des gants, dans des situations d'intensité du vent plus élevée.
• Dans l'extension de la plage non concessionnelle, au moins des conteneurs de la fraction indifférée doivent être mis à disposition, et s'il se justifie par la densité d'occupation, des conteneurs de fractions collectés sélectivement.
• À côté des conteneurs d'élimination des déchets, des renseignements sur les fractions à placer dans chaque conteneur doivent être mis à disposition, en accordant une attention particulière à la mention selon laquelle les masques, les visières, les gants et autres équipements de protection individuelle doivent être placés sur des déchets indifférenciés. Dans la mesure du possible, les informations fournies doivent être «très visibles» et faciles à lire.
• Les conteneurs doivent être tapissés de sacs robustes, de préférence à l'aide du code couleur adopté au niveau national.
• Une fréquence de collecte accrue des déchets devrait être prévue, en veillant à ce que le remplissage des sacs ne dépasse pas 2/3 de sa capacité, afin d'éviter non seulement la dispersion des déchets, mais aussi le contact des utilisateurs avec des déchets. Si nécessaire, plus de conteneurs devraient être placés pour l'élimination des déchets, en particulier la fraction indifférée.
• Lors de la collecte des déchets, les sacs doivent être immédiatement fermés avec noeud, pince ou cravate, évitant tout contact avec les travailleurs. Les résidus ne doivent jamais être pressés, et le sac ne doit pas être serré pour éviter sortie de l'air.
• Les zones entourant les conteneurs doivent également être désinfectées et, au cas où il y aurait des résidus sur le sable, elles doivent être collectées avec l'équipement approprié.

INSIGHTS: DISPOSITIFS SANITAIRES POUR LA GESTION DES PLAGES

• Les établissements de restauration et de boissons doivent avoir des conteneurs pour l'élimination des déchets, avec un couvercle non manuel, et doivent se conformer aux procédures de collecte et d'hygiène des déchets pour l'équipement similaire à ceux décrits ci-dessus pour les conteneurs de plage.
• Un contrôle quotidien du sable doit être effectuée pour vérifier les déchets dispersés et les recueillir.
• Les travailleurs responsables de la collecte des déchets sur la plage et de leur désinfestation doivent porter de l'équipement de protection individuelle lors de l'ouverture et de la manutention des conteneurs.

9- Vendeur de rue sur la plage

• La vente à pied sur les plages est autorisée, à condition que les règles et les directives d'hygiène et de sécurité soient respectées.
• L'utilisation d'un masque ou d'une visière par le vendeur est obligatoire lorsqu´il communique avec les utilisateurs.
• Le déplacement des vendeurs ambulants sur la plage doit de préférence être fait dans les couloirs de circulation des utilisateurs de la plage, et les vendeurs doivent respecter les règles de la distance physique de sécurité, disponibilité de la nourriture par des pincettes et se conformer aux lignes directrices définies par la DGS concernant le nettoyage et la désinfection des surfaces.

10- Activités non individuelles en mer ou dans la zone définie pour l'utilisation de la baignade

• Les activités sportives ne sont pas autorisées, ainsi que des massages et des activités similaires dans la zone définie pour l'utilisation de baignade des plages impliquant deux personnes ou plus, et ne doivent pas être montés ou placés des équipements, ou des espaces définis qui favorisent leur réalisation, en prenant soin qu'ils peuvent promouvoir le contact physique.
• Les classes promues par les écoles ou les instructeurs de surf et de sports similaires sont autorisées, à condition que le nombre maximum de 5 participants par instructeur soit respecté, et la distance de sécurité physique recommandée de 1,5 mètre entre chaque participant, tant sur terre qu'en mer, soit garantie.
• Dans les activités nautiques : individuels : il faut se conformer aux règles et aux lignes directrices de la distanciation physique de la sécurité, de l'étiquette respiratoire, de l'hygiène et du nettoyage des mains et de la désinfection des surfaces, définies par la DGS. Les produits à hypochlorite ou biocides de sodium ne doivent pas être utilisés pour le matériel de nettoyage.

11. Hygiène des espaces à usage public

• Dans les espaces à usage public, nommément passerelles, corniches et équipements dans la zone définie pour l'utilisation du bain, il est interdit d'utiliser des produits à hypochlorite de sodium et biocides.

Méthodologie pour estimer la capacité potentielle des zones de baignade dans le contexte COVID-19

• La capacité potentielle de baignade des plages, en tenant compte de la sécurité des usagers et de la protection de la santé publique, tient compte de la zone utile de la zone destinée à l'utilisation du bain, des marées, le cas échéant, et d'une zone de sécurité minimale par utilisateur.

La zone utile du sable est calculée à partir de l'extension du front de mer et de la zone utilisable, comptée à partir de la limite de la propagation des vagues, dans le cas des plages côtières, ou de l'oscillation du niveau de l'eau, dans le cas des eaux intérieures.

Sur les plages où la marée conditionne considérablement l'utilisation du sable, il sera considéré comme une zone différentielle par rapport à la variation de la marée. De cette façon, il est considéré comme :

- La distance physique recommandée de 1,5 mètre, pour des raisons sanitaires ;
- L'espace occupé par un adulte de 2 m² (serviette, parasol et autres objets) ;
- L'occupation individuelle et par groupes ;
- Les caractéristiques physiques de chaque plage ;
- Les petites plages sont considérées comme ayant une capacité d'occupation, déterminée dans le contexte COVID-19, jusqu'à 500 personnes.

Benchmark France: concept de plage dynamique (mairie de l'anglet)

Arrêté de la Mairie de l'Anglet:

ARTICLE 1
• L'accès aux plages d'ANGLET est autorisé entre 6h et 19h aux personnes en mouvement sous réserve du respect des consignes de distanciation sociale soit un mètre entre les personnes, cinq mètres pour les personnes pratiquant une activité physique ou sportive modérée et dix mètres pour celles pratiquant une activité physique intense (cf. art 8 IV 5° Décret n°2020-545).

ARTICLE 2
• La station statique sur les plages susmentionnées et leurs abords est strictement prohibée, l'exception des personnes à mobilité réduite ou atteintes d'un handicap qui pourront se reposer ponctuellement sur le sable sans station prolongée tout en respectant les règles de distanciation sociale.

ARTICLE 3
• Les activités physiques suivantes sont autorisée ssur les plages : marche, course à pied, baignade, surf, stand-up paddle, bodyboard, kite-surf, foil, dans le cadre de la règlementation municipale en vigueur. Toute autre activité est exclue .La baignade n'est pas surveillée et se pratique aux risques et périls de l'usager. Les activités physiques susmentionnées sont pratiquées de manière individuelle; lorsqu'elles s'exercent dans le cadre d'organisations collectives, le rassemblement de personnes ne devra pas dépasser 10 (dix) individus, encadrants inclus, et dans le respect des mesures de distanciation.

ARTICLE 4
• Les sanitaires et les douches publics restent fermés jusqu'au 2 juin 2020.

ARTICLE 5
• Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera constatée et sanctionnée par un procès-verbal et poursuivie conformément à la Loi.

ARTICLE 6
• Une copie du présent arrêté sera transmise à la Sous-Préfecture de Bayonne.

ARTICLE 7
• Délais et voies de recours.
• Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau par voie postale, par voie dématérialisée sur le site www.telerecours.fr, ou par un dépôt direct auprès de la juridiction dans un délai de deux mois à compter de son affichage et/ou de sa publication.

Coordonnées de l'instance :
TA de Pau - 50 Cours Lyautey BP 43 64010 PAU CEDEX,
Tél. : 05.59.84.94.40 – Fax : 05.59.02.49.93 // courriel: greffe.ta-pau@juradm.fr // adresse Internet (URL) : http://pau.tribunal-administratif.fr

Ce recours peut éventuellement être précédé d'un recours administratif auprès du Maire dans les mêmes délais, qui proroge d'autant le délai de recours contentieux susvisé.
Coordonnées de la Ville : Monsieur le Maire de la Ville d'Anglet - Hôtel de Ville - BP 303 - 64603 ANGLET Cedex –
Tél. : 05.59.58.35.35
Fax : 05.59.52.26.17
courriel : contact@anglet.fr

ARTICLE 8
Monsieur le Directeur Général des services de la Mairie, Monsieur le Commissaire de Police, Chef du District de Police de BAYONNE, le service de Police municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Benchmark France: concept de plage dynamique
(mairie de l'anglet)
Accès à la plage:

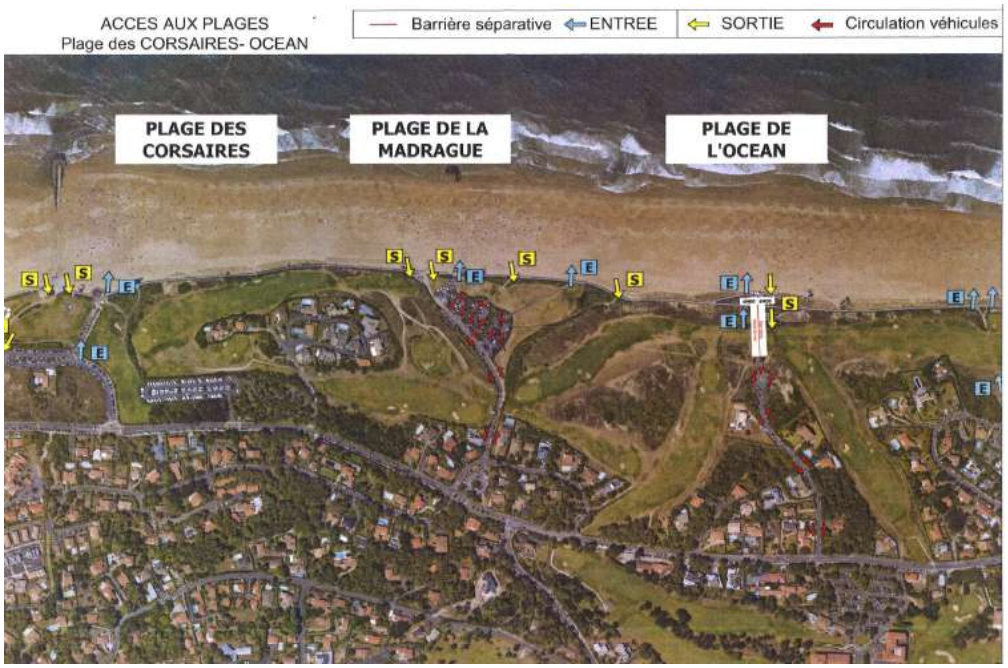

INSIGHTS: FOCUS SUR LA DESTINATION MAROC

Le Haut-Commissariat au Plan a réalisé une enquête qualitative auprès des entreprises organisées dont l'objectif principal est d'évaluer l'impact immédiat de cette crise sur la situation des entreprises au Maroc. Cette enquête a été réalisée par téléphone du 1er au 3 avril 2020 et a ciblé un échantillon de 4000.

Les secteurs les plus touchés par cette crise sont l'hébergement et la restauration avec 89% d'entreprises en arrêt, les industries textiles et du cuir et les industries métalliques et mécaniques avec 76% et 73%, respectivement, ainsi que le secteur de la construction avec près de 60% des entreprises en arrêt.

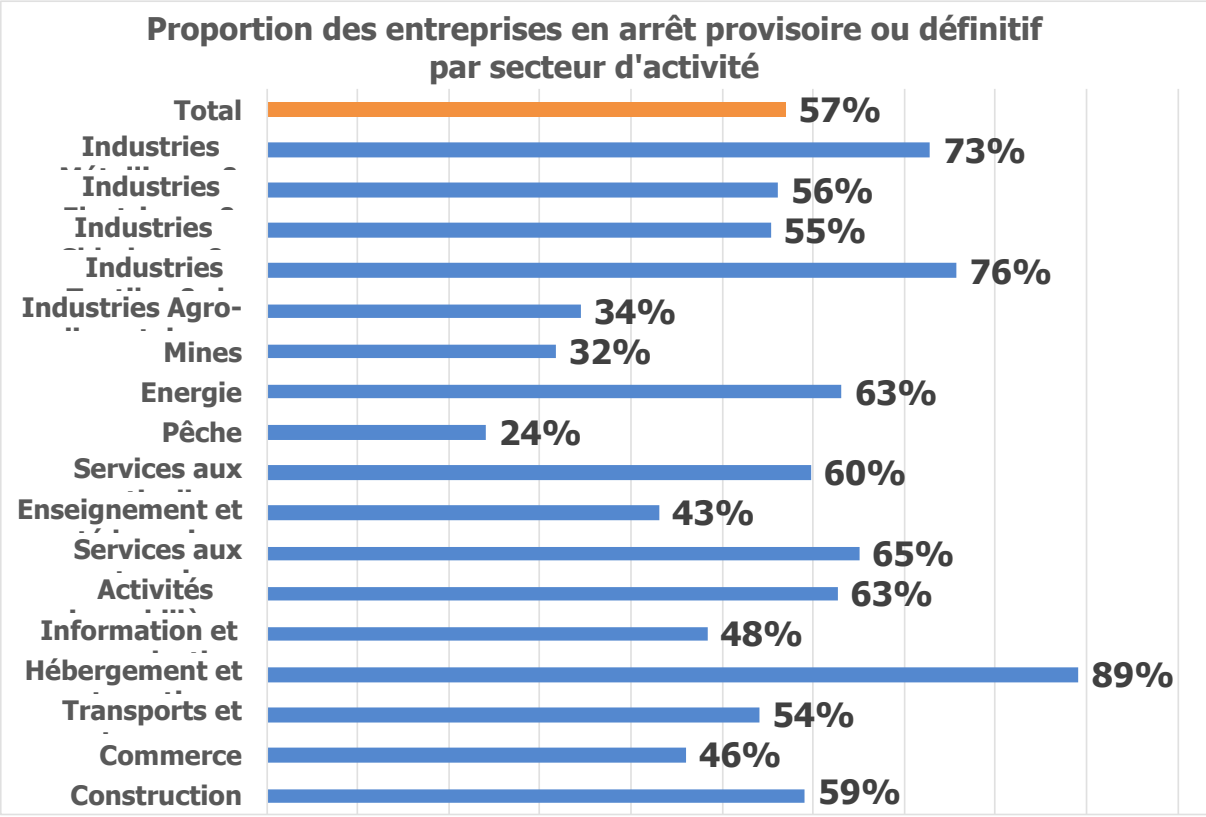

INSIGHTS: FOCUS SUR LA DESTINATION MAROC

المندوبية السامية للتخطيط
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Le HCP a réalisé, du 14 au 23 avril, une enquête auprès des ménages pour suivre l'adaptation du mode de vie des ménages sous la contrainte du confinement. Cette enquête a ciblé un échantillon de 2.350 ménages représentatifs des différentes couches socio-économiques. l'enquête a été réalisée par voie téléphonique.

1/3
des marocains s'est auto-confiné avant la décision officielle de l'état

19%
des marocains s'est auto-confiné avant la décision officielle de l'état

49%
des ménages, l'anxiété est le principal impact psychologique du confinement

1/5
Pour un ménage sur cinq, les enfants scolarisés ne suivent pas les cours à distance

99,5%
des ménages ont adopté des gestes barrières pour se protéger contre le Covid-19.

72%
des ménages ont adopté des gestes barrières pour se protéger contre le Covid-19.

87%
des chefs de ménages recourent à la radio et à la télévision pour s'informer sur la pandémie

50%
des ménages considère que leurs enfants scolarisés sont motivés par le suivi des cours à distance

INSIGHTS: FOCUS SUR LA DESTINATION MAROC

Pour 72% des ménages, la qualité des rapports familiaux au sein du ménage n'a pas été influencée par le contexte du confinement. Pour 10% des familles, ces rapports sont plus paisibles et plus consolidé.

Pour supporter le climat du confinement, plus de 66% des ménages suivent des séries ou des films, lisent ou font d'autres activités intellectuelles ou de loisirs, 51% passent plus de temps avec la famille, 37% ont recours à la religion, 35% maintiennent des contacts avec les amis/proches via les moyens de communication, 12% font du sport/mouvements physiques à domicile et 9% multiplient les sorties autorisées.

Concernant les sources d'information, les réseaux sociaux viennent très loin derrière la TV et la radio avec une part de 6%. Cette source d'information est utilisée en milieu urbain (8%) plus qu'en milieu rural (2%) et parmi les chefs de ménages ayant le niveau d'enseignement supérieur, avec 18%, contre 3% parmi ceux n'ayant aucun niveau.

INSIGHTS: FOCUS SUR LA DESTINATION MAROC

Source d'information sur la pandémie

	Urbain	Rural	Ensemble
Spots et informations diffusés par la Radio/ TV	83,6%	93,1%	86,6%
Presse électronique	4,0%	1,0%	3,1%
Site du Ministère de la santé	1,8%	0,7%	1,4%
Professionnels de la santé (médecins, infirmiers, pharmaciens)	0,6%	-	0,4%
Police et autorités locales	0,4%	0,2%	0,3%
Réseaux sociaux (Facebook ou Twitter, etc)	8,0%	2,3%	6,2%
Amis ou famille	1,4%	2,5%	1,7%
Sites OMS ou UNICEF	0,3%	-	0,2%
Autres	0,1%	0,3%	0,1%
Total	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**

Situation financière actuelle du ménage (en%)

	Urbain	Rural	National
Parvient à épargner	11,2	5,2	9,4
Revenus couvrent les dépenses	38,8	35,4	37,7
Puise dans l'épargne	20,4	25,8	22,1
Endettement	12,2	17,3	13,8
Solidarité sociale	7,3	10,4	8,3
Aides de l'Etat	9,4	4,9	8,0
Aides des ONG	0,3	0,9	0,5
Autres	0,3	0,3	0,3
Total	**100**	**100**	**100**

INSIGHTS: FOCUS SUR LA DESTINATION MAROC

Impacts psychologiques du confinement sur les ménages (en %)

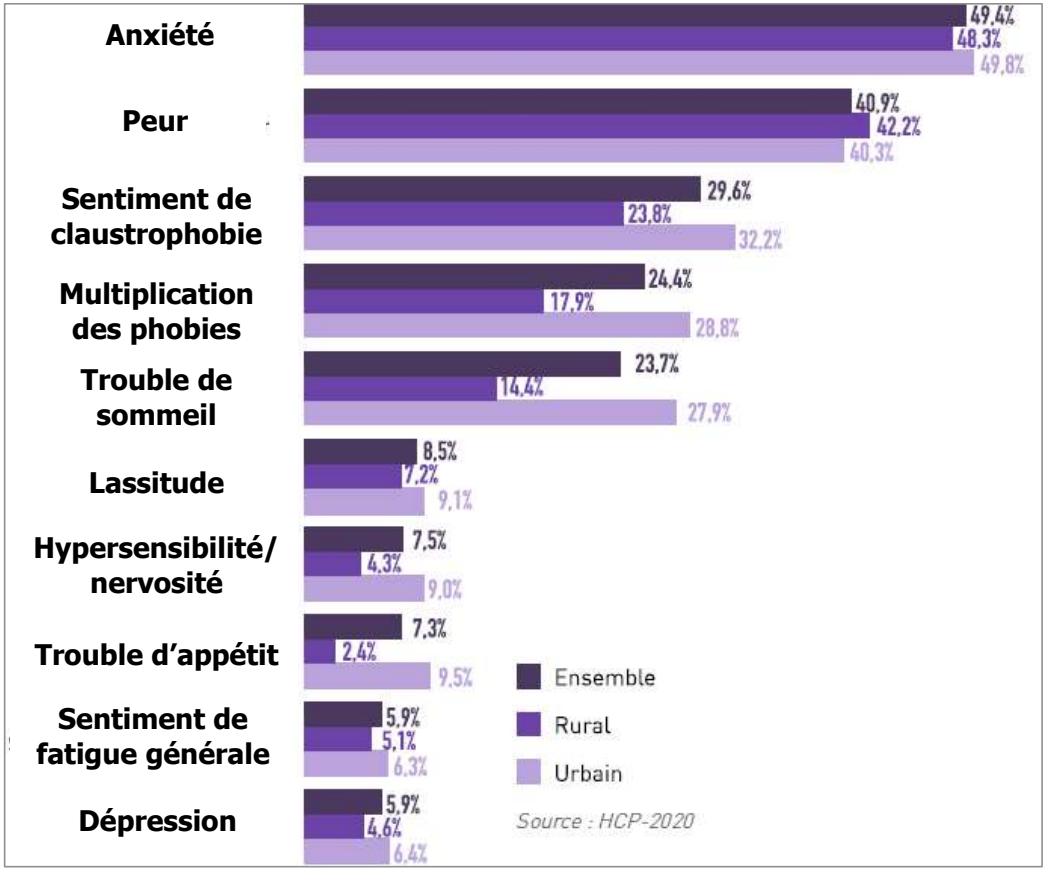

Principales raisons d'inquiétudes des ménages (en%)

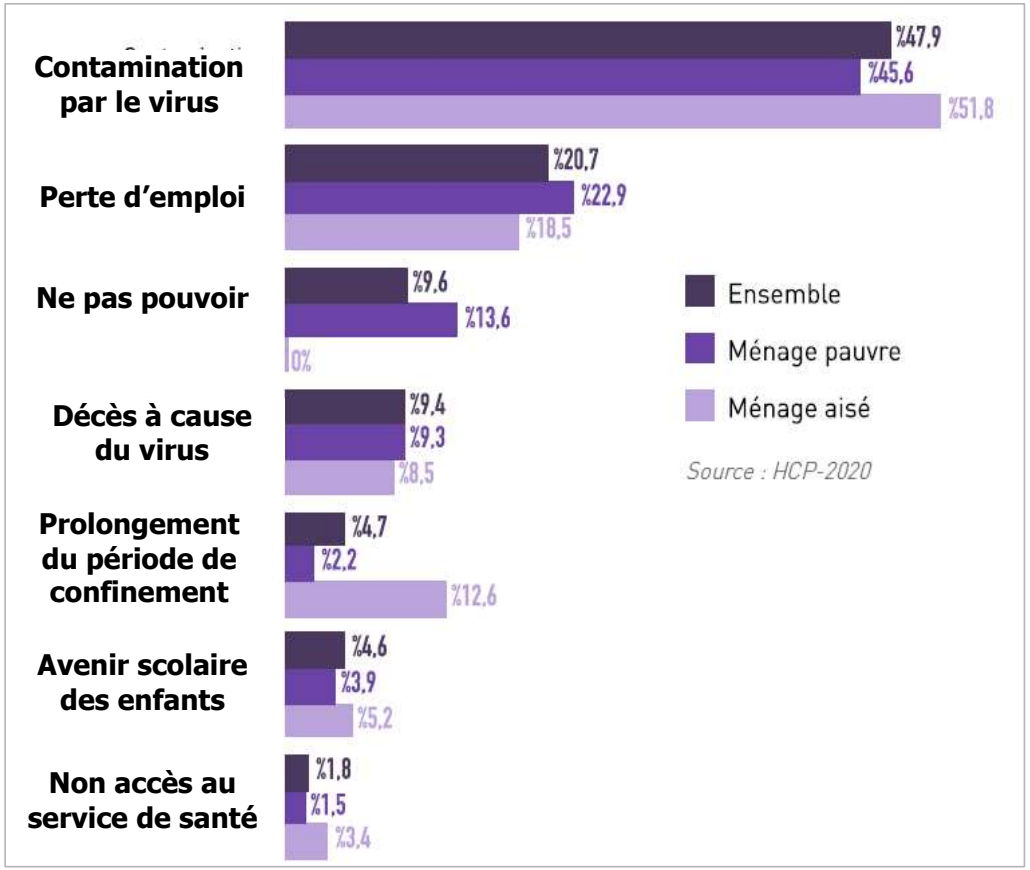

INSIGHTS: FOCUS SUR LA DESTINATION MAROC

tripadvisor

Evolution des visites entre 2020 et 2019

Période	Global	Domestique
2-8 mars	-17%	12%
9-15 mars	-46%	-15%
16-22 mars	-77%	-80%
23-29 mars	-81%	-85%
30 mars - 5 avril	-79%	-85%
6-12 avril	-81%	-86%
13-19 avril	-79%	-88%
20-26 avril	-80%	-92%
27 avril - 3 mai	-80%	-91%

S1	2-8 mars
S2	9-15 mars
S3	16-22 mars
S4	23-29 mars
S5	30 mars - 5 avril
S6	6-12 avril
S7	13-19 avril
S8	20-26 avril
S9	27 avril - 3 mai
S10	4 mai - 10 mai
ND	Non disponible

Evolution des visites par semaine

	Global						
	Maroc	Espagne	Egypte	Grèce	Croatie	Turquie	Jordanie
S10 VS S9	-6%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
S9 VS S7	1%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
S9 VS S8	5%	15%	5%	17%	11%	16%	1%
S8 VS S7	2%	-6%	-15%	-13%	-4%	-11%	-8%
S7 VS S6	12%	-3%	8%	5%	12%	-6%	-2%
S6 VS S5	1%	7%	3%	8%	-1%	1%	12%
S5 VS S4	7%	5%	-2%	3%	1%	-7%	-3%
S4 VS S3	-5%	-5%	-24%	1%	-6%	-14%	-17%
S3 VS S2	-69%	-61%	-55%	-52%	-53%	-57%	-63%
S2 VS S1	-28%	-43%	-28%	-39%	-38%	-21%	-30%

	Domestique						
	Maroc	Espagne	Egypte	Grèce	Croatie	Turquie	Jordanie
S10 VS S9	13%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
S9 VS S7	38%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
S9 VS S8	6%	23%	12%	64%	8%	36%	14%
S8 VS S7	7%	1%	-28%	-8%	5%	-15%	-14%
S7 VS S6	13%	-12%	22%	-1%	16%	-16%	16%
S6 VS S5	2%	12%	22%	-9%	-7%	-7%	1%
S5 VS S4	11%	8%	-1%	-17%	0%	-12%	-3%
S4 VS S3	-2%	0%	-34%	2%	-22%	-15%	-23%
S3 VS S2	-74%	-62%	-56%	-56%	-60%	-60%	-77%
S2 VS S1	-28%	-52%	-26%	-47%	-37%	-19%	-23%

SOURCE CONFIDENTIELLE:
UN DES PRINCIPAUX ACTEURS MONDIAUX DU MARCHÉ
AVEC UN CA DE PLUS 1,5 MILLIARDS D'EUROS.

INSIGHTS: FOCUS SUR LA DESTINATION MAROC

Expedia

Les recherches réalisées durant le mois d'avril 2020

-2%
baisse des visites au départ du marché français lors de la semaine du 18-24 avril en comparaison avec la précédente semaine

+25%
forte augmentation des visites au départ des autres marchés de la semaine du 18-24 avril en comparaison avec la précédente semaine

Répartition des visites par marché (hors France)

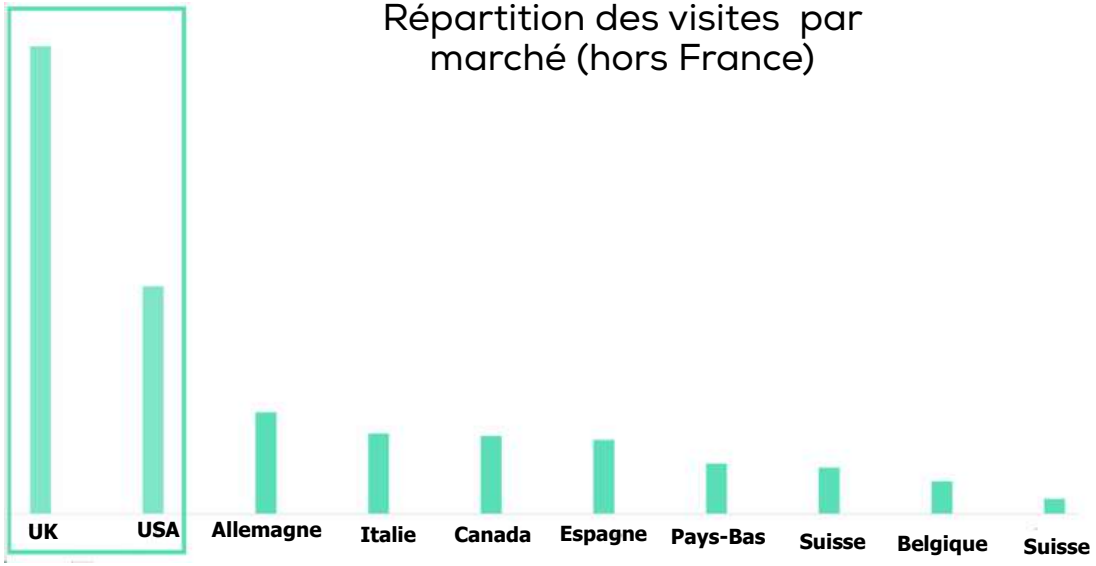

INSIGHTS: FOCUS SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS

Rappel:

• Pour rappel, 70% de Français effectuent habituellement au moins un voyage personnel dans l'année, soit 220 millions de séjours. Ceux pris entre mi mars et fin juin représentent habituellement 16% du total soit 34 millions de départs, dont 89% en France.

Comportement post confinement :

• Lorsqu'ils pourront à nouveau se déplacer, les Français auront une priorité forte retrouver leur famille et amis surtout s'ils habitent à proximité ce sera aussi l'occasion de profiter d'une résidence secondaire L'hébergement non marchand qui représente habituellement 2 à 3 des voyages personnels des Français en Métropole.

• Pour l'été, les Français privilégieront les destinations connues et rassurantes et resteront donc essentiellement en France (sachant que 87 des séjours personnels des Français en été sont habituellement effectués en France), avec en plus un report sur la France de la plupart des 5, 5 millions de séjours estivaux qui auraient été effectués à l'étranger dans d'autres circonstances.

• Les réservations se feront au dernier moment compte tenu de l'incertitude sur la possibilité de voyager et de la crainte de ne pas être remboursé en cas d'annulation l'offre devrait donc être toujours disponible cet été.

Projections:

Estimation du nombre de voyages personnels des Français en 2020 en France et à l'étranger (en millions)

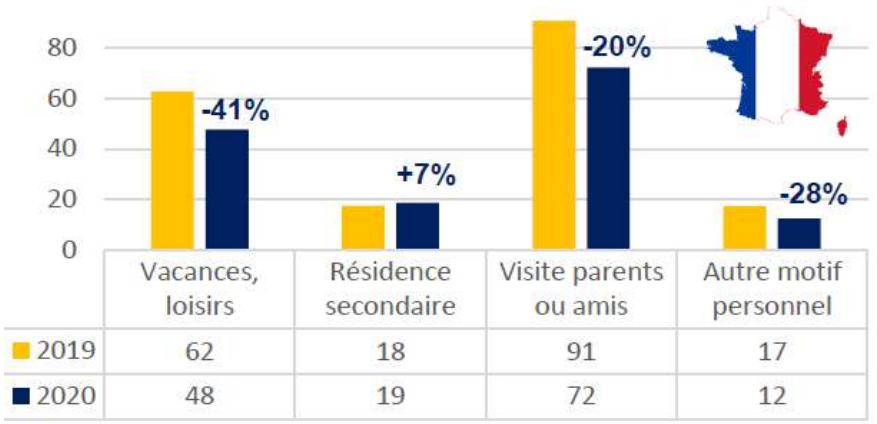

	Vacances, loisirs	Résidence secondaire	Visite parents ou amis	Autre motif personnel
2019	62	18	91	17
2020	48	19	72	12

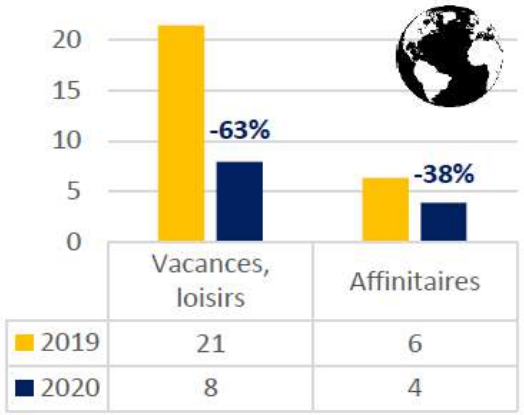

	Vacances, loisirs	Affinitaires
2019	21	6
2020	8	4

Pour 2020, on peut s'attendre à une baisse de l'ordre de 25% pour l'ensemble des séjours personnels des Français dont 12% pour les séjours en France et 53% pour les séjours à l'étranger. Sur le seul segment des vacances marchandes, la baisse attendue est de 41% en France et de 63% à l'étranger.

INSIGHTS: FOCUS SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS

Sondage Flag Systèmes & OpinionWay

• Méthodologie : sondage OpinionWay pour Flag Systèmes réalisé par questionnaire auto-administré en ligne du 16 au 17 mai 2020 auprès d'un échantillon de 1085 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué selon les méthodes des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de catégorie d'agglomération et de région de résidence.

Planification du prochain voyage

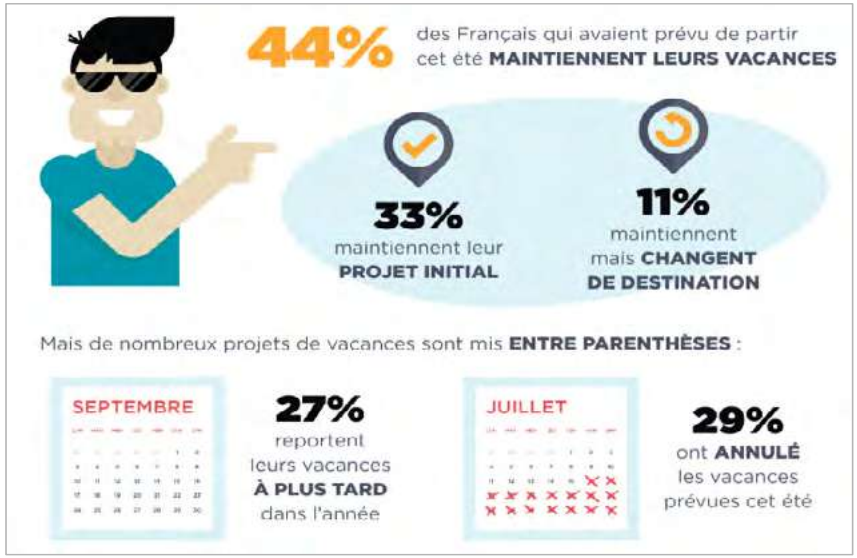

Hébergement

INSIGHTS: FOCUS SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS

Budget

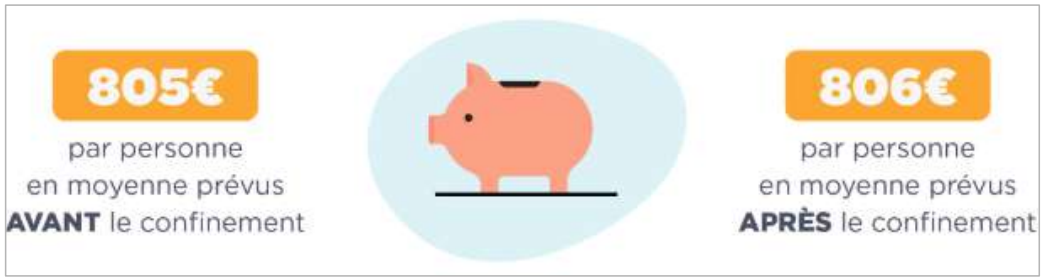

Après les récentes restrictions et conseils du gouvernement sur leur choix de destination (tourisme interne), les vacanciers mettront cap vers le sud.

Les régions préférées cet été:

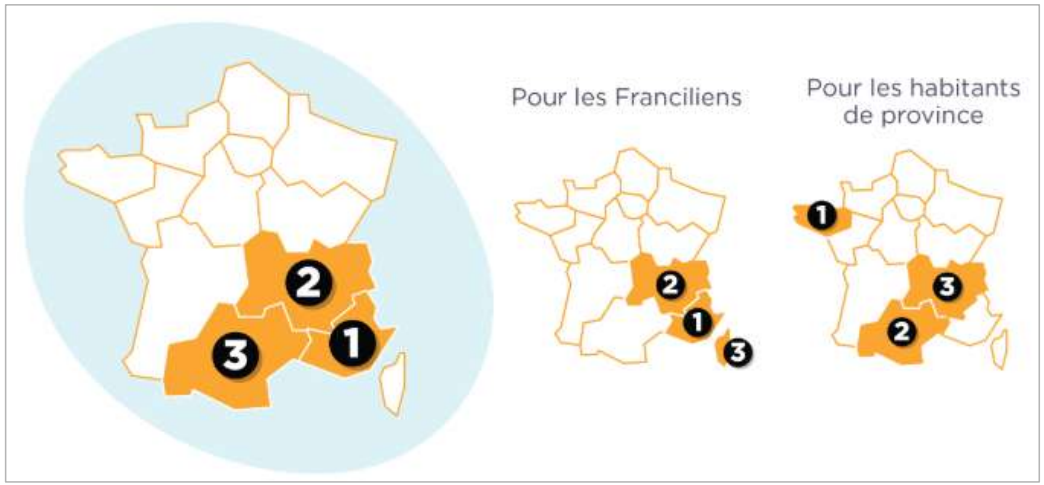

L'étude révèle aussi le TOP 3 des destinations des Franciliens, révélant une préférence pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en tête de liste, suivie de l'Auvergne-Rhône-Alpes et de la Corse.

C'est la Bretagne qui conquiert le cœur des habitants de Province, suivie de l'Occitanie et de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

INSIGHTS: FOCUS SUR LE MARCHÉ ESPAGNOL

DNA est membre du réseau espagnol du pacte mondial des Nations Unies. La plus grande initiative de durabilité des entreprises au monde, avec plus de 12.500 signataires et une présence dans plus de 160 pays.
Méthodologie : Cette étude a recueilli les intentions de consommation de 1.028 participants.

Volonté de voyager

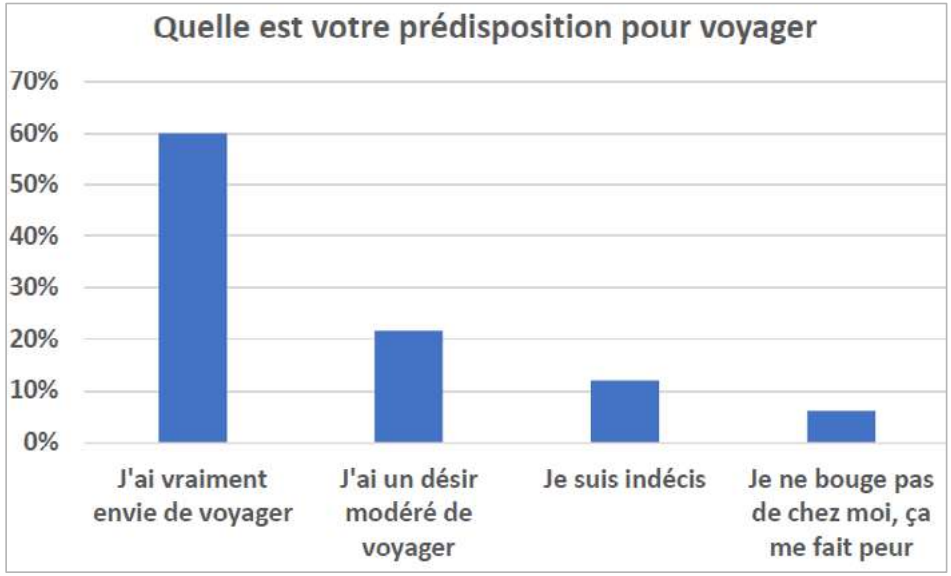

Organisation du voyage

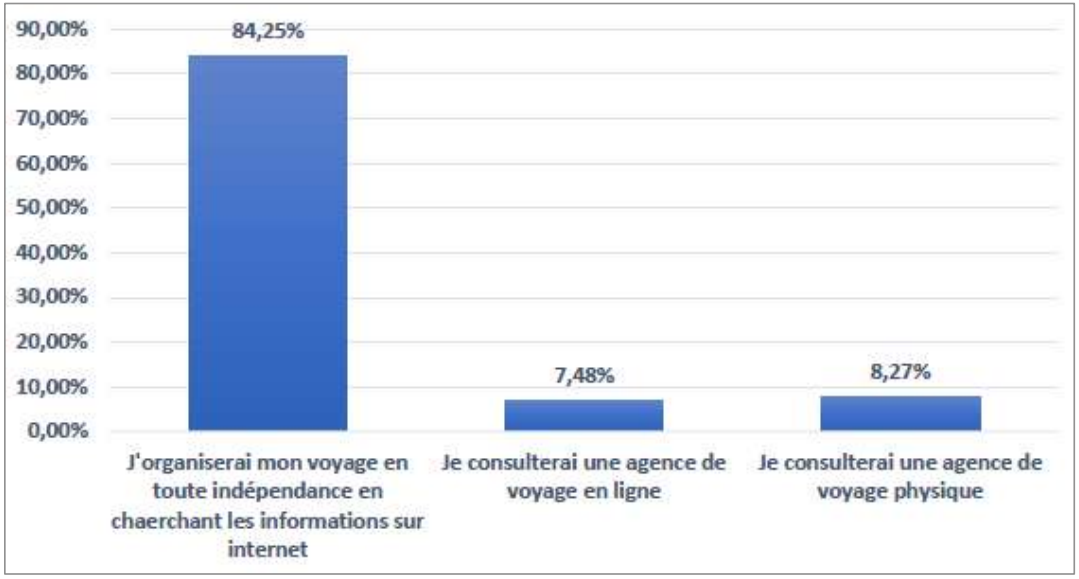

INSIGHTS: FOCUS SUR LE MARCHÉ ESPAGNOL

Volonté de voyager

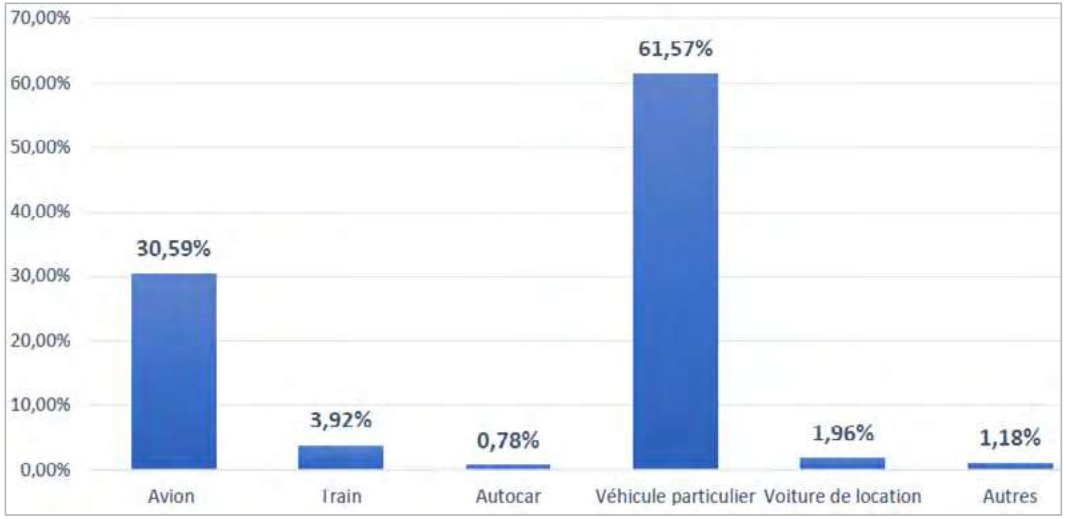

Organisation du voyage

INSIGHTS: FOCUS SUR LE MARCHÉ ESPAGNOL

Destination souhaitée

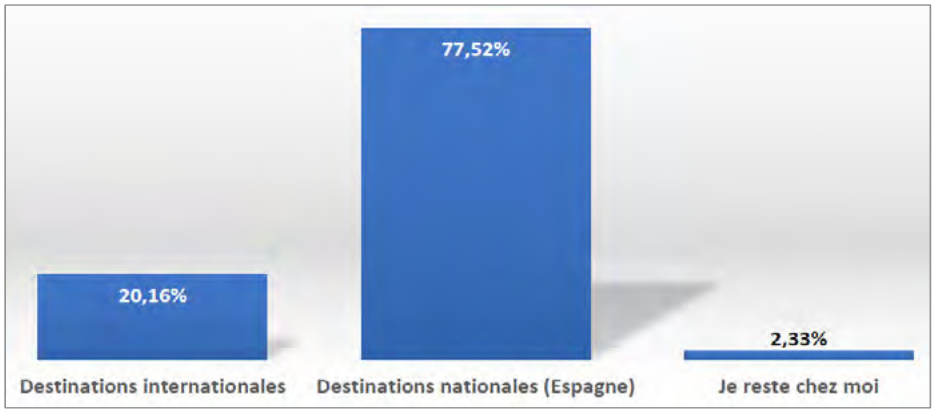

Andalousie 33%, Iles Baléares 10%, Valence 9%, Catalogne 9%, Asturies 6%, Aragon 6%, Galice 6%, Cantabrie 5%, Canaries 4% et le Pays Basques 2%.

Produit touristique recherché

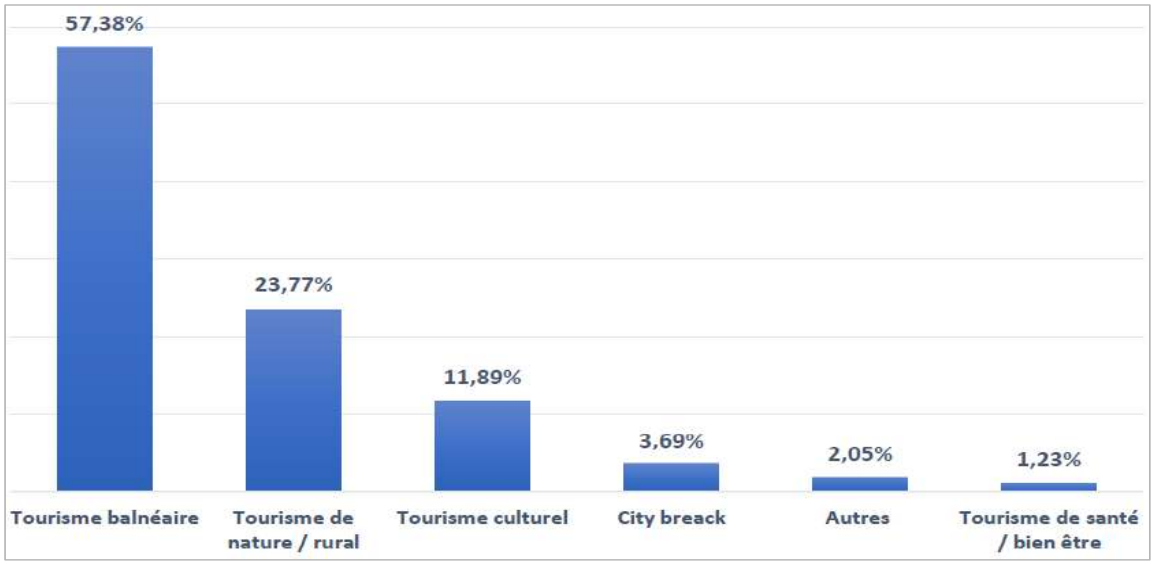

INSIGHTS: FOCUS SUR LE MARCHÉ ESPAGNOL

• En ce qui concerne le type d'activités à réaliser, les personnes interrogées ont pu évaluer leur intérêt pour les différentes options proposées, en évaluant l'intérêt maximum avec la note 5.

• Ce sont surtout les activités qui permettent de profiter de la nature et du plein air qui ont été les plus appréciées avec 4,15 points sur 5, en deuxième position, le tourisme gastronomique et viticole (3,56), suivi des activités culturelles (3,32), des activités sportives (2,72) et des stations thermales (2,15).

Hébergement souhaité

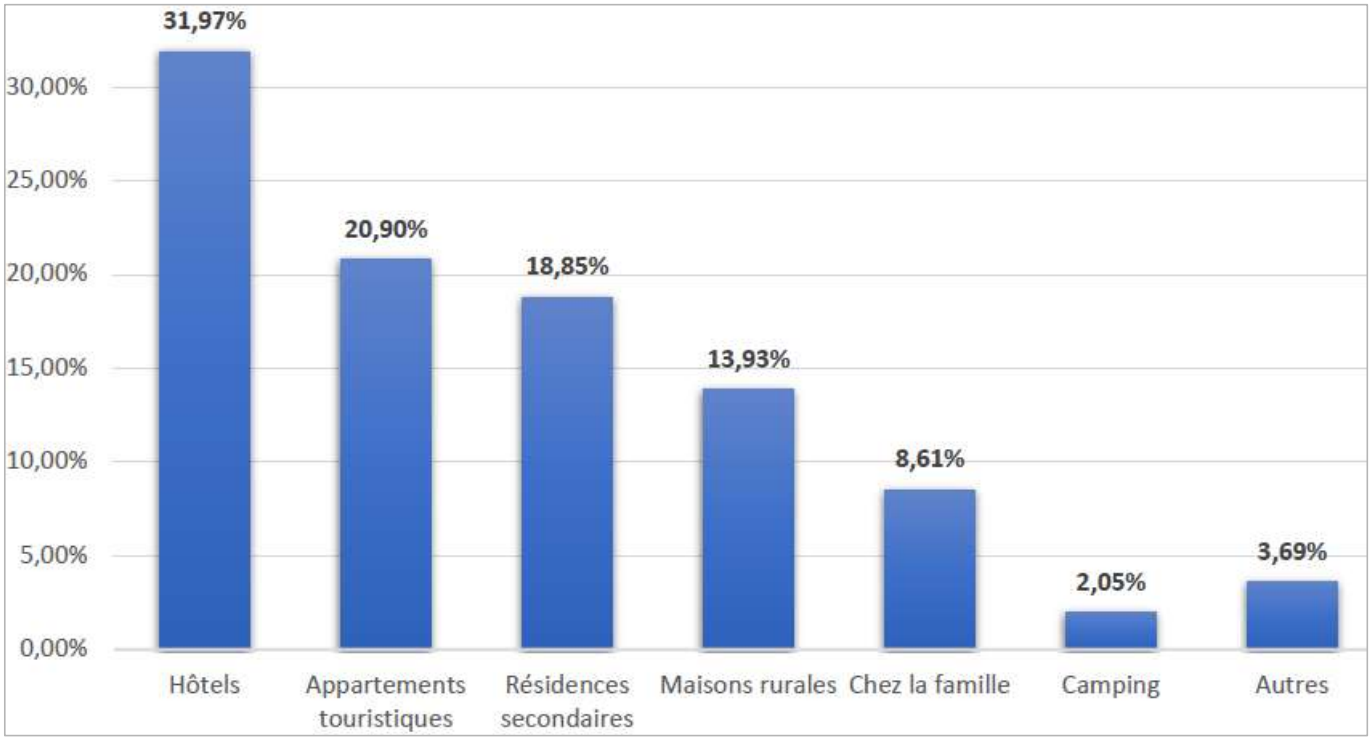

INSIGHTS: FOCUS SUR LE MARCHÉ AMÉRICAIN

60%
Programment de visiter un autre état en 2020

14,6
Prévoient de planifier un voyage dans l'Etat où ils résident

13,5%
Continuent à planifier un voyage à l'international

8%
Planifient un voyage au Canada ou au Mexique

- 47,5 % des répondants n'avaient pas encore annulé leurs plans de voyage cette année.

- 3,5 % peuvent encore visiter un territoire américain (y compris Guam, Porto Rico et US VI).

INSIGHTS: FOCUS SUR LE MARCHÉ AMÉRICAIN

Critères impactant la décision des clients

• **35% renforcement des mesures sanitaires:**
+10% en cas de suivi rigoureux des recommandations des CDC (Centers for Disease Control and Prevention)

• **18,8% Amélioration de la qualité des services:**
Empathie, réactivité, flexibilité, conditions d'annulation ou de report...

• **13,2% promotions et réductions**
La plus part de ces répondants avaient dans la majorité déjà acheté des billets d'avions ou des séjours en croisière.

10% ne changerons pas d'avis indépendamment des mesures menées par l'industrie touristique.

La grande majorité des répondants sont prudents quant au retour à de nombreuses activités de loisirs et estiment qu'ils ne sont pas les seuls à penser ainsi

(reprise difficile à prévoir)

Croisière: 64%

Voyage à l'international: 63%

Evènements sportifs ou culturels: 56%

Monumentes et attractions de tourisme de masse: 55%

Voyage domestique en avion: 51%

INSIGHTS: FOCUS SUR LE MARCHÉ AMÉRICAIN

Les activités les plus attenues par les consommateurs

(reprise rapide à prévoir)

Réunions de famille élargie: 37%

Voyage domestique en voiture: 64%

Restaurants & bars: 31%

Activités en plein air: 29%

En raison des répercussions liées au Covid-19, 54% des répondants ont annulé ou a changé un voyage.

Les voyageurs ont rapporté des expériences positives de l'industrie durant cette période difficile.

63% des touristes ont vécu une expérience positive lors du report ou l'annulation de leur précédent voyage.

INSIGHTS: FOCUS SUR LE BENELUX

Le 7 mai 2020, Travel360° a mené une enquête auprès des professionnels du voyage du Benelux. Un ensemble de 8 questions a été envoyé aux professionnels du voyage. 1263 ont répondu ce questionnaire.

Combien de temps pensez-vous qu'il faudra pour que votre chiffre d'affaires revienne à un niveau pré-corona ?

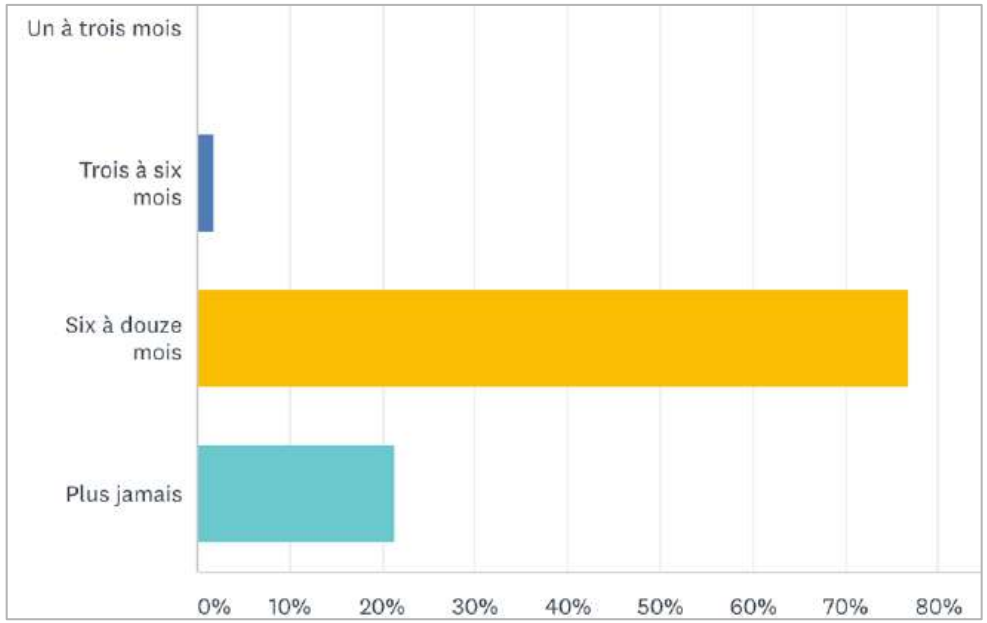

Comment décrire au mieux votre propre vision de l'avenir de votre entreprise ou de votre employeur pendant cette période ?

• Fatalement: je suppose que nous ne survivrons pas ou survivrons à peine la pandémie: **2%**

• Pessimiste: nous allons connaître de graves difficultés financières, ça va s'aggraver mais à la fin je pense que nous allons survivre: **35%**

• Vigoureusement: la pandémie est une noix dure à casser, mais nous prenons des mesures pour la surmonter: **50%**

• Optimiste: nous avons une bonne stratégie de survie et nous sortons d'ici comme une entreprise plus forte, avec de nouvelles opportunités: **13%.**

Si vous envisagez le moyen terme, comment décririez-vous au mieux la situation à laquelle vous vous attendez?

Retourner aux volumes et aux habitudes de voyage pré-virus corona dès que possible : **21%**

Une façon totalement différente de vivre et de voyager, avec un certain nombre de mesures de corona qui resteront permanentes : **44%**

Un mode de vie différent, tout en trouvant des solutions aux excès tels que les émissions de CO2, avec une plus grande attention à l'économie circulaire et des solutions au surtourisme : **34%**

Nous sommes tous condamnés : 1%

ANNEXES

LISTE DES 23 RECOMMANDATIONS DE L'OMT

A) Gestion de la crise et atténuation de l'impact:

1- Fournir des incitations au maintien des emplois, soutenir l'activité des travailleurs indépendants et protéger les groupes les plus vulnérables ;
2- Soutenir la trésorerie des entreprises ;
3- Réexaminer les taxes, redevances et droits et la réglementation ayant une incidence sur les transports et le tourisme ;
4- Assurer la protection des consommateurs et la confiance ;
5- Promouvoir l'acquisition de compétences, surtout de compétences numériques ;
6- Inclure le tourisme dans les dispositifs économiques d'urgence aux niveaux national, régional et mondial ;
7- Créer des mécanismes et des stratégies de gestion des crises.

B) Mesures de relance & accélération du redressement:

8- Fournir des incitations financières à l'investissement et à l'exploitation touristiques ;
9- Réexaminer les taxes et redevances et la réglementation ayant une incidence sur les voyages et le tourisme ;
10- Faire progresser la facilitation des voyages ;
11- Promouvoir les nouveaux emplois et l'acquisition de compétences, en particulier numériques ;
12- Prendre en compte la durabilité environnementale dans les dispositifs de relance et de redressement
Connaître le marché et agir rapidement pour rétablir la confiance et stimuler la demande ;
13- Donner une impulsion au marketing et aux événements et réunions ;
14- Investir dans les partenariats ;
15- Faire une place au tourisme dans les programmes de redressement nationaux, régionaux et internationaux et dans l'aide au développement.
16- Faire une place au tourisme dans les programmes de redressement nationaux, régionaux et internationaux et dans l'aide au développement.

C) Préparer demain:

17- Diversifier les marchés, les produits et les services ;
18- Investir dans les systèmes d'analyse des marchés et la transformation numérique ;
19- Renforcer la gouvernance du tourisme à tous les niveaux ;
20- Se préparer aux crises, améliorer la résilience et veiller à inclure le tourisme dans le mécanisme et les systèmes d'urgence nationaux ;
21- Investir dans le capital humain et la mise en valeur des talents ;
22- Inscrire solidement le tourisme durable parmi les priorités nationales ;
23- Passer à l'économie circulaire et s'approprier les objectifs de développent durable.

OFFICE NATIONAL MAROCAIN DU TOURISME

WWW.COVID19.ONMT-PRO.ORG